

Image not found or type unknown



Recuperer ma maison louee alors que nous rentrons de l'etranger

Par **fontarosa**, le **19/05/2008** à **10:00**

bonjour,

Ma maison est louee depuis sept 2005 (3ans de bail tacite reconduction) et nous vivons a l'etranger.

Mais la decision vient d'etre prise que je rentre en France pour sept 2008 avec les enfants et mon mari reste pr son travail a l'etranger, et il viendra passer les w-ends avec nous.

J'aimerais savoir si nous pouvons recuperer notre maison louee pour notre residence principale aux enfants et moi, et quelle est la duree du preavis pour nos locataires ?

En vous remerciant par avance pr votre aide,

salutations

Anne marie